

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 18 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2021-0080 2985 à 2991, boulevard du Curé-Labelle 2 225 974 du cadastre du Québec • Autoriser l'aménagement d'une troisième entrée charretière sur un terrain d'une largeur de 174,34 mètres au lieu d'un maximum de deux entrées charretières pour terrain ayant une largeur de plus de 20 mètres; • Autoriser un empiètement de 2,33 mètres de l'aire des quais de déchargement dans la bande tampon boisée du Parc linéaire le P'tit train du Nord d'une profondeur minimale de 6 mètres, au lieu d'avoir une bande tampon boisée d'une profondeur minimale 6 mètres quant au Parc linéaire le P'tit train du Nord.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0091 Rue Clos-des-Réas Lots projetés 6 482 555 à 6 482 558 du cadastre du Québec • Autoriser la création de quatre lots résidentiels n'ayant pas les dimensions minimales prévues à la grille de zonage de la zone H 265 : ○ Lot projeté 6 482 555 du cadastre du Québec ayant une longueur de façade à la rue de 28,16 mètres, au lieu d'une longueur de façade minimale de 30 mètres ; ○ Lot projeté 6 482 556 du cadastre du Québec ayant une longueur de façade à la rue de 26,93 mètres, au lieu d'une longueur de façade minimale de 30 mètres ; ○ Lot projeté 6 482 557 du cadastre du Québec ayant une longueur de façade à la rue de 20,04 mètres ainsi qu'une superficie de 988,30 mètres carrés au lieu d'une longueur de façade minimale de 30 mètres et d'une superficie minimale de 1 000 mètres carrés ; ○ Lot projeté 6 482 558 du cadastre du Québec ayant une longueur de façade à la rue de 19,70 mètres, au lieu d'une longueur de façade minimale de 30 mètres.

Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0092 Rue Clos-des-Réas Lot projeté 6 482 555 du cadastre du Québec Autoriser que l'aire de stationnement soit localisée à 0 mètre de la ligne latérale droite du terrain, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1 mètre de la ligne de terrain.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0093 Rue Clos-des-Réas Lot projeté 6 482 556 du cadastre du Québec - Autoriser que l'aire de stationnement soit localisée à 0 mètre de la ligne latérale droite du terrain, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1 mètre de la ligne de terrain; - Autoriser que la bordure de béton qui entoure l'aire de stationnement soit localisée à une distance de 1,20 mètre de la ligne de terrain arrière, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1,50 mètre de la ligne de terrain.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0094 Rue Clos-des-Réas Lot projeté 6 482 557 du cadastre du Québec - Autoriser que l'aire de stationnement soit localisée à 0 mètre de la ligne latérale droite du terrain, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1 mètre de la ligne de terrain; - Autoriser que la bordure de béton qui entoure l'aire de stationnement soit localisée à une distance de 0,80 m et 1,20 mètre de la ligne de terrain arrière, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1,50 mètre de la ligne de terrain.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0095 Rue Clos-des-Réas Lot projeté 6 482 558 du cadastre du Québec - Autoriser que l'aire de stationnement soit localisée à 0 mètre de la ligne latérale droite du terrain, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1 mètre de la ligne de terrain; - Autoriser que la bordure de béton qui entoure l'aire de stationnement soit localisée à une distance de 1,40 m de la ligne de terrain arrière, au lieu d'être localisée à une distance minimale de 1,50 mètre de la ligne de terrain.

Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0096 1607, rue des Verdiers Lot 2 533 142 du cadastre du Québec Autoriser que la galerie qui sera implantée en cour avant ait une profondeur de 4,27 mètres au lieu d'avoir une profondeur maximale de 2,50 mètres. Toutes les marges d'implantation seront respectées.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0099 Rue Charbonneau Lots projetés 6 591 923 et 6 591 924 du cadastre du Québec Autoriser la création de deux (2) nouveaux lots résidentiels ayant une superficie de 3 844,1 mètres carrés (lot projeté 6 591 923) et 3 784,1 mètres carrés (lot projeté 6 591 924) au lieu d'une superficie minimale de 4 000 mètres carrés. Les dimensions des lots projetés seront conformes.
Numéro : Adresse : Lot : Objet :	2023-0080 Rue Morris Lot 1 918 745 du cadastre du Québec Autoriser la régularisation des dimensions d'un lot résidentiel partiellement desservi (réseau d'aqueduc uniquement). Le lot possède une longueur de façade à la rue de 16 mètres au lieu d'une longueur de façade à la rue minimale de 30 mètres. Le lot possède également une superficie de 487,70 mètres carrés au lieu d'une superficie minimale de 2 000 mètres carrés.

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné ce 1^{er} septembre 2023.

Me Caroline Dion, notaire, OMA
Greffière